Recommandations Politiques de la 32^{ème} Session Ministérielle du COMCEC

 Identifier les lacunes de connaissances et d'information concernant les niveaux et les causes spécifiques des pertes alimentaires à l'exploitation pour les principales cultures et produits alimentaires en vue de fournir des solutions à chaque pays membre de l'OCI

Justification:

Des efforts considérables ont été déployés à l'échelle mondiale pour l'amélioration de la productivité agricole, l'augmentation de la production agricole, la promotion des activités agricoles et l'encouragement des entrepreneurs aux investissements dans l'agro-industrie pour répondre à la demande croissante de nourriture. Récemment, de nombreux pays développés, des organisations internationales, des plateformes multilatérales tel le G20 ont mis la question des pertes et du gaspillage de produits alimentaires à leur ordre du jour. Malgré les progrès mondiaux en termes d'évaluation de perte de produits alimentaires et de sa réduction, les efforts visant à réduire les pertes de produits alimentaires ne sont pas au niveau souhaité dans la région de l'OCI, qui jouit de vastes ressources telles que la main d'œuvre, la terre, l'eau, les engrais, le capital et l'énergie.

À cet égard, déterminer les causes possibles de pertes post-récolte et apporter les solutions aux pertes de cultures, d'aliments d'origine animale et de produits de la pêche d'une grande importance pour les pays membres de l'OCI aideraient à prévenir les pertes de produits alimentaires et à assurer la sécurité alimentaire dans la région de l'OCI. Néanmoins, la plupart des pays membres de l'OCI ne disposent pas de données/d'informations nécessaires sur les niveaux et les causes spécifiques des pertes post-récolte. Par conséquent, afin de révéler le niveau exact des pertes post-récolte et d'élaborer des politiques saines pour y remédier, les études d'évaluation de la perte de produits alimentaires à grande échelle peuvent être réalisées pour les Pays membres en ayant recours aux ressources nationales et internationales. En outre, la participation des Pays membres aux études de cas pour l'évaluation de pertes de produits alimentaires parrainées par les organisations internationales peut être encouragée.

 Améliorer/Développer la vulgarisation agricole, la formation et les activités de sensibilisation pour réduire les pertes alimentaires à l'exploitation

Justification:

Les services de vulgarisation agricole, les activités de formation et de sensibilisation et la fourniture des informations nécessaires aux agriculteurs contribuent considérablement à la prévention des pertes post-récolte. En ce sens, fournir les informations nécessaires aux agriculteurs sur les pratiques de base telles que la lutte antiparasitaire intégrée, l'assainissement et l'hygiène, la gestion du sol et de l'eau, l'utilisation des indices de maturité, la récolte soignée et la manutention, le bon traitement des racines et tubercules ou le séchage des céréales, des légumineuses et des oléagineux revêt une importance particulière.

A titre d'illustration, dans le but d'utiliser correctement les produits agrochimiques dans la lutte antiparasitaire, les agriculteurs doivent connaître les doses d'application appropriées, la durée et les conditions d'application, les procédures de sécurité, et ainsi de suite.

Les services de vulgarisation agricole et les activités de formation et de sensibilisation peuvent également être essentiels dans l'identification et l'analyse des problèmes de production des agriculteurs. En outre, de nouvelles méthodes et techniques agricoles peuvent être introduites par la vulgarisation agricole et les activités de formation et de sensibilisation afin que l'efficacité et la productivité du secteur agricole s'accroissent. Bien plus, la diffusion et la vulgarisation des différentes technologies à travers des démonstrations destinées aux agriculteurs contribueraient également à promouvoir les processus de production agricole.

• Élaborer en coopération avec les institutions compétentes de l'OCI des programmes/projets spécifiques pour remédier aux pertes à l'exploitation dans les chaînes de valeur agricole.

Justification:

Les pratiques ou méthodes entreprises durant le stade de la récolte de la production affectent directement le niveau des pertes post-récolte et par conséquent la productivité agricole. Par exemple, si les cultures ne reçoivent pas de nutrition adéquate, ou souffrent de parasites, de coups de soleil ou de dégâts causés par le vent, ce fait entraînera une diminution du rendement.

Dans ce cadre, les institutions de l'OCI, en collaboration avec les organisations internationales et les ONG compétentes peuvent concevoir et fournir des projets-type, des programmes de e-learning et une série d'ateliers pour les agriculteurs sur l'évaluation des pertes de produits alimentaires, sur leur réduction, ainsi que sur les coûts et les avantages d'effectuer des changements quant à la récolte et aux pratiques de manutention des différents groupes d'aliments. Ces « projets-type » peuvent décrire les actions-clés, les ensembles technologiques et inclure les budgets qui pourraient être utilisés pour mettre au point des projets similaires dans les pays membres de l'OCI concernant la réduction des pertes dans les chaînes de valeur. Par conséquent, mettre au point les projets qui ouvrent la voie à des efforts de collaboration et qui sont réalisables avec les ressources actuelles peut améliorer les actions collectives en vue de réduire les pertes de produits alimentaires dans les pays membres de l'OCI.

 Mise en place de comités nationaux de coordination pour la réduction des pertes post-récolte en vue d'identifier, prioriser et partager les pertes de données et les pratiques à travers une gamme de produits stratégiques et sensibiliser aux pertes post-récolte -

Justification:

La gestion et la transformation des produits nécessitent les connaissances et l'expertise techniques nécessaires. Cependant, les recherches portant sur les questions des pertes post-récolte sont effectuées très rarement dans les Pays membres de l'OCI, et les avantages qui peuvent en découler ne sont pas bien reconnus. À cet égard, l'identification des causes spécifiques des pertes post-récolte, la fourniture des données relatives à ces pertes dans les produits stratégiques, et leur priorisation, sont cruciales pour assurer la sécurité alimentaire. D'autre part, la plupart des Pays membres ne disposent pas des mécanismes institutionnels nécessaires pour traiter directement les niveaux et les causes spécifiques des pertes post-récolte. À cet égard, l'établissement de comités de coordination serait très important pour identifier les causes des pertes post-récolte, partager les bonnes pratiques et procéder à la sensibilisation à leur sujet. Ces comités pourraient inclure toutes les parties prenantes du secteur public, du secteur privé et des ONG.

 Mobiliser les fournisseurs de financement agricole pour allouer davantage de ressources financières en vue de répondre aux besoins d'investissement pour les pertes post-récolte dans les infrastructures agricoles

Justification:

La sous-utilisation des technologies appropriées et le manque d'investissements dans les infrastructures font partie des principales causes des pertes post-récolte dans les Pays membres. Assurer un financement adéquat est nécessaire pour les petits exploitants agricoles et l'agro-industrie pour ajuster les dernières technologies et méthodes aussi bien que pour apporter les investissements d'infrastructure nécessaires. À cet égard, la mobilisation de fournisseurs de financement tels que les banques de développement, les coopératives de crédit agricole ou les donateurs a une importance particulière pour permettre aux agriculteurs et aux agro-industries d'ajuster les technologies modernes et d'avoir l'équipement nécessaire pour la réduction des pertes post-récolte.

• Améliorer et développer les activités de vulgarisation agricole, de formation et de sensibilisation à la recherche pour réduire les pertes post-récolte

Justification:

Les services de vulgarisation agricole, les activités de formation et de sensibilisation ainsi que la fourniture d'informations nécessaires aux agriculteurs sont très utiles pour empêcher les pertes post-récolte. Les procédés de manipulation, de transport et de stockage doivent être traités de manière appropriée, en particulier pour les produits périssables. Par conséquent, la conception et l'utilisation de méthodes et de technologies appropriées revêtent une grande importance à travers ces processus. À cet égard, la diffusion et la vulgarisation des diverses technologies par l'éducation, la formation et les démonstrations agro-industrielles aux agriculteurs contribueraient à la réduction des pertes post-récolte. Par conséquent, ces activités devraient être étendues dans les Pays membres.